



Le journal des piqueurs de Saint Jean des Ollières

Chères Olliéroises, chers Olliérois,

L'année 2018 démarre et votre équipe municipale va la consacrer en grande partie à un projet, attendu depuis de longues années, important pour le confort et la sécurité des habitants et qui contribuera également à l'attractivité de notre commune. Il s'agit du réaménagement de la route départementale 253 qui traverse notre bourg. En effet, le projet -déposé dès 2010 auprès du Département- doit, sous toute réserve, se concrétiser au deuxième semestre 2018.

Bien qu'à l'initiative de la municipalité de ST JEAN des OLLIERES, cette opération est sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental. C'est donc ce dernier qui réalisera les travaux.



Le projet a été construit en concertation avec les services départementaux selon un certain nombre de principes exprimés par les élus et les membres de la commission « voirie ». Il était important pour nous d'aménager la traverse en tenant compte de ce qui a été réalisé par le passé afin qu'il y ait harmonisation sur l'ensemble du bourg : nous retrouverons donc des caniveaux en pavé. En respectant le caractère rural du bourg : il n'y aura pas de trottoirs et les espaces paysagers existants seront maintenus. En respectant les usages actuels : le bourg est une zone où se mêlent le piéton, le cycliste, la voiture et le tracteur ; chacun a sa place et doit être en sécurité d'où la création d'une zone 30. En étant simple, nous n'avons pas souhaité multiplier les types de matériaux : enrobé sur la bande roulante et enrobé grenailé pour les accotements. En pensant à l'entretien : nous ne créerons pas d'espaces paysagers supplémentaires qui augmenteraient le travail de l'agent communal. Et enfin en tenant compte de la nécessité de rendre les bâtiments ouverts au public accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Préalablement à ces travaux, les canalisations d'eau potable existantes –mises en place il y a plus de cinquante ans- seront remplacées par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Bas Livradois.

Bien évidemment, ces travaux -qui s'étaleront sur plusieurs mois- perturberont le quotidien des habitants et nous comptons sur votre compréhension. Une réunion publique d'information sera organisée prochainement afin de vous présenter le projet d'aménagement et répondre à vos interrogations.

Le mois de janvier étant le mois consacré traditionnellement aux vœux, nous n'allons pas déroger à ce rituel. Je vous invite donc, au nom de la municipalité, à partager un moment de convivialité autour d'une part de galette, le samedi 27 janvier à 17h30 à la salle polyvalente. Ce sera l'occasion de revenir sur les réalisations municipales et de rencontrer les responsables des associations qui animent notre commune tout au long de l'année.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, meilleurs vœux à tous !

Catherine QUEINNEC, Maire.

SOMMAIRE

Page 2 : Informations pratiques/ Personnell/ Etat civil

Page 3 : L'Association des Parents d'Elèves/ L'école

Page 4 : Bibliothèque

Page 5 : CCAS/ L'Olliéroise

Page 6 : Retour sur les manifestations du mois de décembre

Page 7 : Amicale des Pompiers

Page 8 : Les délibérations du Conseil municipal/ Assainissement du Theil

Page 9 : Les délibérations du Conseil municipal

Page 10 : Informations sur les coupures de courant/ Commission voirie

Page 11 : Billom Communauté : Tendez l'oreille ! Une résidence qui va faire du bruit

Page 12 : Trail des piqueurs : Et voilà la 10ème édition !!! La commune de Saint Jean des Ollières souhaite accueillir de nouveaux habitants

Page 13 : Anima' Pique

Page 14 et 15 : Suite de l'étude Îlot (dernier RDV)

Page 16 : Information recensement

INFORMATIONS PRATIQUES

Maire : Catherine QUEINNEC, **1er adjoint** : S. CHALEIL, délégué au cadre de vie et à l'environnement,
2ème adjoint : J.M VARGAS, délégué aux finances et réseaux , **3ème adjointe** : I.BASSOT-MATHIEU, déléguée aux bâtiments.
Les conseillers : N. CHARFOULET, C. CHAMPEIX, C. CHIGROS, J. MOREL, L. ARCHER.

SECRETARIAT DE MAIRIE (Maryline RIBBES) **OUVERT AU PUBLIC**

MARDI : 9H/12H et 14H/16H

MERCREDI : matin 9H/12H

JEUDI : matin 9H/12H

VENDREDI : 9H/12H et 14H/16H

SAMEDI : matin 9H/12H

TEL/FAX : 04/73/70/90/17

Permanence de Mme le Maire et des adjoints : le samedi matin de 9h à 10h30 ou sur rendez-vous. mstjean@wanadoo.fr

En cas d'urgence, vous pouvez appeler au 04 73 70 67 28 ou 06 21 68 08 22.

AGENCE POSTALE (Agnès LE PREVOST) : Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h. Tél : 04 73 70 96 72

Site internet : La municipalité met à votre disposition un site internet : www.saintjeandesollieres.fr

Vous y trouverez notamment des informations relatives aux décisions du Conseil municipal, aux formalités administratives et aux activités se déroulant sur la commune.

Nouveaux habitants dans la commune : Vous êtes invités à venir vous présenter en Mairie.



ETAT CIVIL

DÉCÈS :

Ayons une pensée pour :

- . LE 30/09/2017 CHAMBON Anne Marie Joséphine à la maison de retraite
- . LE 03/10/2017 LATALLERIE Gabriel Léon à ISSOIRE (transcription)
- . LE 23/10/2017 BATISSON Roger Raymond Albert à la maison de retraite
- . LE 26/10/2017 MONIER Henriette Gabrielle Alexandrine Constance VEUVE VILCOT à la maison de retraite
- . LE 18/12/2017 ROLAND Lucienne VEUVE BONHOMME à ISSOIRE (transcription)
- . LE 22/12/2017 CHAVAROT Marinette VEUVE PIREYRE à la maison de retraite.
- . LE 29/12/2017 FENATEU Jean à la maison de retraite



L'APE / L'ECOLE

Les premières manifestations organisées cette année furent fréquentées avec assiduité. La préparation de la traditionnelle tripe du 11 novembre fut confiée à Bruno Charbonnel de l'Auberge Gourmande (Le Vignal - Sugères), pour le plus grand plaisir de nos connaisseurs. Lors du spectacle de Noël, le magicien Maverick fut fort apprécié par les enfants et leurs parents. Nous tenons à remercier les écoles et les parents qui nous ont offert des créations à vendre à notre second marché de Noël.

Cette année, nous sommes au regret d'annuler notre randonnée qui aurait dû se dérouler le dimanche 1er avril, correspondant au week-end de Pâques. Ayant peur que les marcheurs ne soient pas au rendez-vous en ce week-end particulier et compte tenu de l'investissement que cela demande en temps, pour une manifestation dont le succès demeure part ailleurs largement tributaire de la météo, les membres du bureau souhaitent se concentrer sur l'organisation de deux manifestations de qualité qui attirent beaucoup de monde : le loto et le marché aux plants. Afin de compenser les recettes de la rando, pour Noël, nous avons organisé une vente de gâteaux de la marque Bijou qui rencontra son succès et les madeleines, financiers et autres douceurs furent fortement appréciés des gourmands. Nous en programmerons une seconde au printemps. Nous ne renonçons cependant pas à la randonnée pour l'année scolaire prochaine.

Nous vous attendons nombreux pour le loto qui aura lieu le samedi 3 février à la salle des fêtes de Sugères. Voici quelques idées de lots qui seront à gagner. Pour les parties adultes : un week-end au zoo de Beauval (1 nuit + les entrées pour 2 adultes et 2 enfants), un téléviseur LED, une friteuse Actifry... Pour les parties enfants : un bon de 100€ pour la base de loisirs d'Issoire afin de découvrir des activités comme la bouée tractée, le jet ski ou le flyboard, un jeu de palet breton...

Les membres du Bureau.



- LOTO
SAMEDI 3 FÉVRIER 14H SALLE DES FÊTES DE SUGÈRES
- MARCHÉ AUX PLANTS ET AUX FLEURS
DIMANCHE 13 MAI 8H-13H ÉCOLE DE SUGÈRES
- SPECTACLE DES ENFANTS – KERMESSE DES ÉCOLES – SNACK DE L'APE
VENDREDI 29 JUIN 18H SALLE DES FÊTES DE SUGÈRES



Tripe du 11 novembre 2017

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE À LA RENTRÉE 2018-2019 CONSULTATION DES FAMILLES

Depuis la rentrée scolaire 2014, l'enseignement sur le Regroupement Pédagogique réunissant les Communes de BROUSSE, ST JEAN-des-OLLIERES et SUGERES est dispensé dans le cadre d'une semaine scolaire d'au maximum 24 heures réparties sur neuf demi-journées –incluant le mercredi-, d'une journée scolaire d'au maximum cinq heures trente et une demi-journée ne pouvant pas dépasser trois heures trente, et enfin d'une pause méridienne d'au moins une heure trente.

Ce dispositif a résulté de la volonté du Gouvernement -en place à cette période- d'instaurer une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire.

Il devait également permettre aux élèves d'accéder à des activités culturelles, artistiques ou sportives et ainsi contribuer à l'épanouissement et au développement des enfants. C'est ce que le RPI a mis en place avec l'instauration des ateliers périscolaires, gratuits pour les familles, proposant aux élèves de découvrir de nouvelles activités que nous avons voulu diversifiées et de qualité.

Aujourd'hui, le nouveau Gouvernement offre la possibilité, pour la rentrée prochaine, de répartir les heures d'enseignement hebdomadaire sur huit demi-journées sur quatre jours, -soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi-, la journée ne pouvant excéder six heures et la pause méridienne ne pouvant être inférieure à une heure trente.

En cas de semaine scolaire à quatre jours, les ateliers périscolaires disparaîtront.

Toute modification du rythme scolaire constitue une décision prise par les Maires des trois Communes, supposant l'avis favorable du Conseil d'école et la validation du Directeur Académique des Services de l'Education nationale du PUY-de-DÔME.

Afin de prendre une décision concertée, le Comité de suivi de la réforme des rythmes scolaires –comprenant les élus, l'équipe éducative, les délégués de parents d'élèves, les délégués de l'Education Nationale- a choisi d'une part d'organiser une réunion publique d'information et d'échanges avec les parents d'élèves –programmée le 16 janvier- et d'autre part d'interroger ceux-ci sous la forme d'une consultation générale.

La décision devra être prise avant le 3 avril 2018 et l'être –nous semble-t-il- en prenant en considération l'intérêt de l'enfant, de son rythme d'apprentissage et de repos.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Animatrices bénévoles : Marie-Christine MOULIN, Line PAIN et Geneviève REGNIER- GILLET Lieu : à côté de la mairie

La Commune de ST JEAN des OLLIERES a la chance d'avoir une bibliothèque. C'est un service municipal qui a la particularité de fonctionner grâce à une équipe de bénévoles et cela maintenant depuis plusieurs années.

C'est un travail conséquent pour les bénévoles car il ne consiste pas simplement à être présent sur les quatre heures d'ouverture au public, mais il convient également de choisir les nouveaux ouvrages achetés chaque année, de les couvrir, de les cataloguer, de gérer les réservations de livres auprès de la médiathèque départementale tous les 15 jours, de remplacer 1 à 2 fois dans l'année le fonds apporté par cette même structure, d'accueillir les élèves de l'école avec leur professeur tous les 15 jours, d'apporter une sélection d'ouvrages aux résidents de la maison de retraite là encore tous les 15 jours. Et c'est sans compter sur la possibilité de participer aux réunions organisées par BILLOM Communauté, qui coordonne le réseau de lecture publique auquel notre bibliothèque appartient.

Depuis longtemps, deux animatrices, puis trois, puis quatre se sont relayées au service des habitants de notre territoire. Agnès PESCHER était l'une d'elles et aujourd'hui, elle a décidé, à notre grand regret, de mettre un terme à son activité pour se consacrer à d'autres centres d'intérêts. Ses « collègues » ont tenu à lui exprimer leur reconnaissance.



Agnès Pescher

TOUS NOS REMERCIEMENTS À AGNÈS,

Pour ces quinze années de bénévolat à la bibliothèque de notre village où elle a consacré tant de temps.

Au tout début avec Marie-Christine, elle a créé son aménagement, choisi le mobilier, les couleurs et par la suite réaménagé dans les locaux actuels. Elle a constitué le catalogage de plus de 2000 livres avec le premier logiciel.

En plus de sa présence aux heures d'ouverture au public, elle a permis aux résidents de la maison de retraite de découvrir et échanger des livres et des DVD. Chaque semaine, elle a préparé et réceptionné les ouvrages réservés auprès de la médiathèque départementale...etc,etc.

Heureusement, elle n'est pas loin ! Nous savons qu'elle ne manquera pas de venir nous faire des petits bonjours.

Agnès, nous gardons précieusement ta tasse pour le thé !

Marie-Christine, Geneviève, Line



La municipalité s'associe bien évidemment à cet hommage. Nous avons en effet pu compter pendant plus de 15 ans sur une personne de grande qualité à la fois « professionnelle » et humaine. Agnès fait partie de ces habitants de ST JEAN des OLLIERES qui oeuvrent au service de l'intérêt général, ayant conscience que la lecture est, certes un outil de divertissement, mais qu'elle est bien plus : elle aide à construire les esprits, elle est une ouverture sur le monde, et elle permet de lutter contre certains obscurantismes, toutes choses plus que nécessaires en cette période. Merci Agnès et nous comptons bien te croiser et échanger encore à la bibliothèque ou ailleurs !

Si vous souhaitez donner un peu de temps à la bibliothèque et rejoindre l'équipe actuelle, vous pouvez prendre contact avec Marie-Christine, Line et Geneviève à l'adresse mail suivante : bibsaintjean@orange.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Membres élus : N. CHARFOULET, I. BASSOT, C. CHAMPEIX, L. ARCHER et C. QUEINNEC

Habitants : M. MYE, M. DEPAILLAT, L. VERGNE et S. ANGLADE

RETOUR SUR LA FÊTE DES AÎNÉS

Le 16 décembre 2017, 30 bénéficiaires du dispositif mis en place par le CCAS de SAINT JEAN des OLLIERES se sont rassemblés à la salle polyvalente pour un moment de fête et de convivialité.

Comme chaque année, le repas –très apprécié- était l'œuvre des artisans et commerçants de la Commune : en apéritif, un saucisson local provenant de la boucherie CHAMPEIX, mais aussi des petits biscuits salés confectionnés par M. GRASSET, le foie gras servi en entrée avait été préparé par D. BARRIERE du restaurant L'ARCHOU, quant au plat de résistance, il s'agissait de chevreuil offert par la Société de Chasse -que nous remercions très chaleureusement- cuisiné par notre restaurateur et enfin le dessert –une forêt noire- a été réalisé par la boulangerie DESOEUVRES. Un grand merci à S. ANGLADE et M. PLUVINAGE qui ont pris en charge –une fois encore- la décoration sur le thème, cette année, de la Belle Epoque, ainsi qu'à R. LAROCHE pour le prêt de plusieurs tableaux. Ce thème avait été choisi pour faire le lien avec le spectacle musical que nous avons accueilli en fin de repas. La troupe ART HIER DANSE a en effet animé la fin de cet après-midi autour de danses traditionnelles. Nombreux sont les convives à avoir pris beaucoup de plaisir à participer en amateur en même temps que les danseurs expérimentés. Et, comme les années précédentes, M. HERICOURT et M. LASTIOLAS étaient présents avec leur accordéon.

Ce fut à nouveau une fête très réussie : un de ces instants privilégiés, riches d'émotions et d'amitiés qui rassemblent notre communauté et qui nous rappellent l'importance de nos valeurs, des liens d'humanité et de solidarité.

Quelques chiffres : Pour l'année 2017, 107 personnes étaient susceptibles de bénéficier du dispositif mis en place par le CCAS : 30 ont choisi le repas à la salle polyvalente, 41 ont préféré un colis composé de produits gourmands, 16 ont pris un bon au restaurant L'Archou et 10 un bon à la boulangerie.

Le CCAS, c'est aussi créer un lien intergénérationnel !

Ainsi, les 58 résidents de l'E.H.P.A.D. Villa Saint Jean ont reçu des produits de toilettes qui leur ont été remis par les enfants de maternelle de l'école de ST JEAN des OLLIERES à l'occasion d'un moment de partage entre petits et seniors autour d'histoires narrées par une conteuse de l'association "PASSEURS DE MOTS".



EHPAD Conteuse



Fête des Aînés



EHPAD Conteuse

L'OLLIÈROISE

Pour continuer à animer la commune et créer du lien social entre toutes les générations, L'Olliéroise organisera comme en 2017, un FOUGAT.

Une date est déjà prévue : samedi 3 mars 2018 à 19h.

Nous ferons une marche de nuit avec tous les enfants entre la place de l'église et le cimetière avant de d'allumer le grand feu surmonté du Bonhomme Hiver.

Le Bonhomme Hiver sera réalisé par les enfants de l'école

Nous espérons que vous viendrez nombreux pour profiter de ce moment et déguster le vin chaud et les gâteaux autour du feu.

Tous les musiciens de la commune sont invités à venir avec leurs instruments pour faire danser les enfants et les adultes dans la lueur du feu.

Grace à votre aide lors du repas du 14 juillet, l'Olliéroise a pu faire un chèque de 1 000 euros au CCAS pour aider nos anciens (repas de Noël, bon cadeau auprès des artisans de bouche de la commune).

Tous les membres de l'association espèrent que vous avez passé de bonnes fêtes et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018 avec de la joie et une bonne santé.

Le Président J.M VARGAS

RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS DU MOIS DE DECEMBRE

Depuis maintenant 3 ans, le bourg de SAINT JEAN des OLLIERES est animé à l'époque des fêtes grâce à l'initiative de l'association «L'Art crèche partout ». Ainsi du 9 décembre au 6 janvier, chacun pouvait découvrir les crèches et autres décorations de Noël disséminées un peu partout chez l'habitant, certaines étaient l'œuvre d'artistes confirmés, d'autres de simples particuliers. Afin d'amuser les plus petits, le premier jour des festivités, Saint Nicolas avec son âne et le père Fouettard ont distribué des friandises aux habitants et visiteurs. Ce jour-là, il était également possible de se restaurer autour d'une choucroute préparée par les membres de l'association. Ce repas a réuni une cinquantaine de personnes dans une ambiance chaleureuse. Le 22 décembre, l'ensemble vocal « Reflet de Thiers » a investi l'église de notre commune et offert une très belle prestation autour de chants de Noël pour une soixantaine d'auditeurs.

De même, l'association a pu recevoir les promeneurs tout au long de cette période dans une maison du centre-bourg -anciennement Le Bar l'Auvergnat-, revisitée en Maison du Père Noël, et leur offrir une boisson chaude et quelques douceurs.

Un grand merci à « l'Art crèche partout » tout d'abord mais également à tous les habitants pour avoir ouvert leurs portes, aux enfants de l'école de ST JEAN des OLLIERES qui ont participé en animant les fenêtres par un décor hivernal, et à l'association Anima'pique qui a également contribué à l'organisation de cet évènement.

Cette manifestation culturelle présente un véritable intérêt -à une période de l'année plutôt calme sur le plan associatif- en générant du lien social et en attirant de nombreux visiteurs extérieurs qui découvrent ainsi notre commune.

Afin de faciliter l'éclairage des multiples décorations, le Conseil municipal a pris la décision d'implanter dix prises électriques dans le bourg. Cette opération a été réalisée par l'entreprise LA SCIE et a été financée conjointement par le SIEG du PUY-de-DÔME et par la Commune (coût à la charge de la Commune : 1 580, 20 €).

Parallèlement aux animations de « L'Art crèche partout », la municipalité a offert le 23 décembre une séance de cinéma pour les plus petits en diffusant le film « Casse-noisettes 2 » qui a réuni une quarantaine de personnes. Les spectateurs se sont vu offrir un goûter en fin de séance.



Détail crèche

L'Art
crèche
partout

La troupe ART HIER DANSE



AMICALE DES POMPIERS

LES POMPIERS DE SAINT JEAN DES OLLIERES FETENT LA SAINTE-BARBE

Ah la Sainte Barbe ! Qui ne connaît pas la Sainte Barbe... Sainte patronne des sapeurs-pompiers, leur protectrice.

D'origine perse, Sainte-Barbe est souvent représentée en jeune fille portant une couronne, une palme de martyre et un ciboire.

La fête de la Sainte Barbe chez les pompiers se généralise sous la Troisième République : cérémonie religieuse, banquet et bal étaient de mise.



Pour partager ce véritable temps fort de l'année, Lionel FARGETTE, Président de l'Amicale des sapeurs pompiers du Centre de Première Intervention de Saint Jean des Ollières avait invité :

- Le commandant Pascal THOMAS- adjoint au chef du groupement territorial Sud – chef du centre de secours d'Issoire



- Madame Catherine QUEINNEC – maire de Saint Jean des Ollières
- Monsieur Serge CHALEIL - premier adjoint du maire de Saint Jean des Ollières
- Monsieur Jean-Michel VARGAS - deuxième adjoint du maire de Saint Jean des Ollières



- Madame Jacqueline CONSTANTY – maire de Fayet le Château, accompagné de son mari
- Trois représentants des sapeurs pompiers du Centre de Secours de Sauxillanges,
- Les sapeurs pompiers retraités et actifs, du Centre de Première Intervention de Saint Jean des Ollières, accompagnés de leur conjoint et enfants.

Le commandant Pascal THOMAS a officiellement décerné :

- à Didier CHAMPEIX : l'insigne Or de Chef de Centre
- à Patrick ITIER : la médaille de 20 ans de service
- à Claire ITIER : la médaille de 10 ans de service
- à Lionel FARGETTE : la médaille de 10 ans de service et le grade de caporal chef
- à Christophe MOING : la médaille de 10 ans de service et le grade de caporal chef
- à Pascal BESSEYRIAS : le grade de caporal chef
- à Charlène CHAMPEIX : le grade de caporal chef
- A Sarah FOUGERE : les diplômes de module incendie, secours à personnes, et le grade de 1^{ère} classe
- à Amandine GARCIA : les diplômes de module incendie, secours à personnes, et le grade de 1^{ère} classe



Cette soirée a permis de réaffirmer la cohésion du groupe, autour d'un très bon repas dans une ambiance de franche camaraderie.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ELLES SONT CONSULTABLES « IN EXTENSO » SUR LE SITE INTERNET ET EN MAIRIE, SUR SIMPLE DEMANDE.

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2017

- **CANALISATION EAUX PLUVIALES au THEIL** : validation de l'avenant n°1 au marché avec le groupement SCIE-DELAVET pour un montant de 25 891 € HT

- **CANALISATION EAUX PLUVIALES AU THEIL** : validation convention d'autorisation de passage d'une canalisation publique d'eau pluviale sur la parcelle privée AE 95

- **MAITRISE D'ŒUVRE ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS ET CANALISATION EAUX PLUVIALES AU THEIL** : validation du contrat de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'étude GEOVAL pour un montant de 2 200 €

- **VENTES PARCELLES SECTIONALES AU PIC** : Suite à la consultation des électeurs du Pic, le Conseil municipal a décidé de vendre au prix de 10 € le m² à :

- M et Mme GROSLIER la parcelle A 460,
- M. COMMUNAL la parcelle A 461,
- M. LAROCHE la parcelle A 462,
- Mme TERS la parcelle A 463

- **VENTE PARCELLES SECTIONALES AU MAS DU BOST À LA COMMUNE** : approbation du projet de vente à l'euro symbolique des parcelles G 402, 403, 408 et 409 au bénéfice de la Commune et décision de soumettre ce projet à la consultation des électeurs du Mas du Bot

- **ECHANGE ENTRE FAMILLE CAILLEY ET SECTION DU MAS DU BOST** : approbation du projet d'échange entre la famille CAILLEY (qui acquiert plusieurs portions de la parcelle G 388 pour une superficie de 134 m²) et la Section du Mas du Bost (qui acquiert plusieurs portions de la parcelle G 390 pour une superficie de 143 m²) et décision de soumettre ce projet à la consultation des électeurs.

PERSONNEL : adhésion au 1er janvier 2018 à l'ensemble des prestations offertes par le Pôle santé au travail du Centre de Gestion du PUY-de-DÔME.

PERSONNEL : adhésion au service retraites compétent en matière de procédures des actes de gestion du régime spécial afin de bénéficier de l'assistance et de l'expertise des correspondantes locales CNRACL.

PERSONNEL : adhésion au 1er janvier 2018 à la mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents proposée par le Centre de gestion du PUY-de- DÔME.

ECLAIRAGE PUBLIC AU THEIL : annulation de la délibération n°34/2017 et approbation du projet d'éclairage public suite à l'enfouissement du réseau basse tension, du devis estimatif des travaux pour un montant à la charge de la Commune de 9 001, 08 €.

REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SIEG 63 : désignation de JM VARGAS, délégué titulaire, et S. CHALEIL, délégué suppléant pour le secteur de BILLOM.

ASSAINISSEMENT DU THEIL :

Comme chacun a pu le constater, le rocher toujours aussi présent et donc la construction du réseau toujours aussi difficile... Néanmoins, plusieurs tronçons sont terminés, ce qui a permis de réaliser les premiers essais et réfections de voirie.

La suite (et fin) aura lieu lorsque les conditions seront plus clémentes.

La station d'épuration est pratiquement terminée : la plantation des végétaux a été réalisée et les premières eaux usées qui s'écoulent sont désormais traitées. Ne reste plus que la clôture et la réception pourra être faite.

Chacun pourra se rendre compte (sur les photos ou sur site) de l'importance des travaux nécessaires à l'aménagement de cette parcelle et de la qualité du travail réalisé.

La nouvelle station



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2017

BILLOM COMMUNAUTE : validation des nouveaux statuts suite à la fusion des Communautés de Communes de BILLOM-ST DI-ER-VALLEE du JAURON et MUR-es-ALLIER

COLLEGE F. VILLON : décision d'accorder une aide de 60 € par enfant résidant sur la Commune de ST JEAN des OLLIERES pour financer le voyage scolaire des élèves latinistes du 11 au 17 novembre 2017

ESPACE COMMUNAL À ISCHAMPS : suite à la demande d'achat de Mme GOUTTEBESSIS, déclassement d'un espace communal situé entre les parcelles B 782, 410 et 771 et intégration dans l'espace privé de la Commune

PERONNEL : compte tenu de l'évolution des carrières des agents, création d'un poste de rédacteur territorial principal 2ème classe, catégorie B, à temps complet et suppression du poste de rédacteur territorial, du poste d'adjoint administratif territorial, catégorie C, 20/35ème et du poste d'adjoint technique territorial, catégorie C, 23/35ème

CIMETIERE COMMUNAL : suite à la demande de M. Georges LAROCHE, rétrocession à la Commune d'une concession funéraire au prix de 312,50 €

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2017

TRAVAUX DE TRAVERSE DE BOURG : approbation du projet de travaux d'aménagement de la RD 253 et du plan de financement, la part communale s'élevant à 156 171,25 €

ESPACE COMMUNAL À ISCHAMPS : décision de vendre à Mme GOUTTEBESSIS la parcelle B 796 au prix de 1 279 €

VENTE PARCELLES SECTIONALES AU MAS DU BOST À LA COMMUNE : suite à la consultation des électeurs de la Section, décision de confirmer la cession à l'euro symbolique des parcelles G 402, 403, 408 et 409 au bénéfice de la Commune

ECHANGE ENTRE FAMILLE CAILLEY ET SECTION DU MAS DU BOST : suite à la consultation des électeurs de la Section, décision de confirmer l'échange sans soulte entre la famille CAILLEY (qui acquiert plusieurs portions de la parcelle G 388 pour une superficie de 134 m²) et la Section du Mas du Bost (qui acquiert plusieurs portions de la parcelle G 390 pour une superficie de 143 m²)

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2018 : approbation des travaux de rénovation d'une partie du mur d'enceinte du cimetière communal –côté route-, et sollicitation d'une subvention auprès de l'Etat (DETR 2018)

EMPRUNT BUDGET COMMUNE : décision de réaliser un emprunt de 50 000 € auprès de la CAISSE d'EPARGNE au taux fixe de 1,46 % sur 15 ans afin de financer les travaux d'enfouissement des réseaux secs et canalisation des eaux pluviales au Theil

ASSOCIATION LES MARTEAUX PIQUEURS : accord d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association pour l'organisation de la 10ème édition du Trail des Piqueurs prévue les 24 et 25 mars prochains

ILLUMINATIONS DU BOURG : suite à la demande de l'association L'ART CRECHE PARTOUT, approbation du projet d'implantation de 10 prises électriques dans le bourg et décision d'apporter un fonds de concours de 1 580,20 € au SIEG pour financer ces travaux

Cérémonie du 11 novembre 2017



Ambiance à la fête des Aînés



INFORMATIONS SUR LES COUPURES DE COURANT

Comme vous le savez tous, notre commune est sujette à des coupures de courant durant les intempéries de l'hiver. L'an dernier, il y a eu 2 coupures importantes lors de coups de vent violents le 4 février et le 6 mars (Tempête Zeus). La municipalité a contacté Enédis (ex ERDF) le concessionnaire du réseau électrique basse et moyenne tension. Nous souhaitons travailler avec eux pour réduire les coupures sur notre commune.

Le réseau électrique de la commune est alimenté par 2 départs (Brousse et Sauxillanges). Ceci explique en particulier que quelquefois une partie de la commune est coupée alors que l'autre partie a du courant.

La principale raison des coupures est la chute de branches et d'arbres sur les fils électriques. C'est pourquoi Enédis a réalisé fin décembre une campagne d'élagage sur les zones de la Vie, la Tour du Miodet et le Pic.

Pour cela, les techniciens d'Enédis ont utilisé une nouvelle machine nommée « Araignée » qui peut aller jusqu'à une hauteur de 6 m et qui est capable d'assurer l'élagage même sur des pentes importantes.

Cette campagne se poursuivra, à la demande de la commune, en janvier sur la zone de Rosnet près de Chavarot. C'est l'une des zones les plus touchées car le réseau traverse une forêt.

Une autre action est prévue en 2018 concernant le réseau électrique : prévention des pannes en changeant les poteaux, fils, isolants et transformateurs avant qu'un problème ne surgisse (maintenance préventive).

Nous espérons que ces travaux permettront de réduire le nombre et la durée des pannes électriques en 2018.

La commune fera un nouveau point en 2018 avec Enédis.

Si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à contacter la commune

COMMISSION VOIRIE

Habitants : JM. ANGLADE, D. CHAMPEIX, J L. GINHOUX, R. MARGERIT, D. PELLERIN, J. VINCENT,
Elus C.QUEINNEC, JM. VARGAS, C. CHAMPEIX, C. CHIGROS

La commission s'est réunie le 10 novembre, sous la vice-présidence de J.M. VARGAS. Ont été abordés le dossier de la traverse de bourg "le projet phare de 2018" ainsi que la préparation du programme d'interventions 2018/2019/2020

La commission a maintenu les mêmes responsables que précédemment.

Vous trouverez ci-dessous le référent de chaque hameau de la commune.

Ils passeront bien sûr dans votre secteur mais ils ont besoin de vous pour connaître mieux les points noirs.

D. PELLERIN : Le Bourg, Le Couderchet

C. QUEINNEC : Artheyre, La Garde

J.VINCENT : La Chabane, La Vie, La Rente, Miodet, La Batisse, Le Theil (vers la maison de retraite), Le Viillard, Les Chaux

À DEFINIR : Chalus, Les Paroisses, La Moutonnerie, La Tallerie, Le Pic

J M. ANGLADE : Chavarot, Villa St Jean, Arbaud, Croizat

D. CHAMPEIX : Les Coutades, Josserand, Serre

C. CHIGROS : Le Theil, Les Gats, La Bénardie, Les Boules, La Cruche, La Collange

J-L. GINHOUX : La Grange du Prat, Le Mas du Bost, La Côte, Pailier, Le Vacher

JM. VARGAS : Ischamps, La Plagne, La Garde, Chaboulet, Desserte de la Collange et de la Plagne

Nous souhaitons avoir une première analyse en début d'année 2018. Une réunion de partage aura lieu courant février.

N'hésitez pas à nous contacter.

Par ailleurs, la commission poursuit son action de débroussaillage des chemins. Ainsi, le 2 décembre dernier le chemin dit des "Chattes" a été nettoyé.

BILLOM COMMUNAUTÉ TENDEZ L'OREILLE ! UNE RÉSIDENCE QUI VA FAIRE DU BRUIT

CETTE ANNÉE, BILLOM COMMUNAUTÉ AVEC L'AIDE DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES, ACCUEILLE PHILIPPE SKALJAC POUR SON PROJET

« TENDEZ L'OREILLE ! ».

Réalisateur vidéo, reporter et documentariste pour la radio, repéreur de cinéma, animateur d'ateliers dans les « quartiers sensibles », médiateur socio-culturel auprès de la communauté des gens du voyage ou encore formateur en milieu carcéral, Philippe SKALJAC se décrit lui-même comme un éternel curieux « touche-à-tout ».

« J'ai grandi en écoutant des histoires... Et les histoires continuent de me faire grandir ! Enfant, j'écoutais avec délice les histoires que se racontaient les adultes qui m'entouraient - parents, grand-parents, proches, pour la plupart travailleurs immigrés - ... ils racontaient l'exil, l'amour, le travail, la guerre... Je tendais avidement l'oreille pour ne pas en rater une miette. Et c'est peut-être pour prolonger ce plaisir d'enfant que j'ai commencé, très jeune à enregistrer ces histoires puis, plus tard, à en faire un métier...

C'est une formidable opportunité qui m'est offerte aujourd'hui de pouvoir consacrer une année entière à l'écoute de la vibration intime du territoire de Billom Communauté et d'aller à la rencontre, micro à la main, de ses habitants pour en collecter les récits... Récits de vies, de haute mémoire ou simples anecdotes. Et ces récits ensuite les donner à entendre...

Pour témoigner, pour sauver cette parole du silence, ou simplement pour savourer la richesse des parlers populaires, des accents, de l'oralité, pour retrouver le plaisir de la conversation, du partage, des rencontres, pour se laisser surprendre par ces histoires drôles ou tristes qui s'inventent chaque jour et qui racontent mieux que toutes les fictions quelque chose de plus vaste que chacune d'elles : notre humanité.

Et puis, face aux inégalités, à l'indifférence, au fossé qui se creuse entre les élites et le peuple, aux murs qui se dressent ici où là entre les hommes, il me paraît urgent de prêter attention à la parole des sans-voix, de tous ceux que le brouhaha ambiant rend inaudibles, de ces invisibles de tous âges qui travaillent, vivent ou survivent dans des lieux qui se dérobent à nos yeux. Alors, il nous faut tendre l'oreille non seulement pour écouter l'autre mais pour vraiment l'entendre. »

Certaines de ces réalisations sonores feront l'objet de séances d'écoute collectives (veillées chez l'habitant, promenades sonores...) qui seront autant d'occasion de rencontres et d'échanges.

Il animera également de nombreux ateliers de documentaires et fictions dans différents centres sociaux du territoire...

Pour le rencontrer, vous raconter ou simplement converser, Philippe SKALJAC est joignable au 06 10 40 02 12 ou par mail : philippe.skaljac@gmail.com

Philippe SKALJAC aura l'occasion de venir sur notre Commune. Si vous le rencontrez, merci de lui faire un bon accueil !



ET VOILÀ LA 10ÈME ÉDITION !!

Un chiffre symbolique mais qu'il faut marquer comme il se doit...
Deux nouvelles courses seront donc proposées :

- Une, dès le samedi à 17h, qui consistera à grimper le vite possible les éboulis du Pic de la garde. Le départ se fera en pleine nature, mais les coureurs rejoindront la ligne en trottinant à partir du village.
- Une autre permettra de réaliser le « grand » parcours de 52km par équipe de deux, en relais. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de découvrir les multiples hors pistes « de derrière les fagots » qui jalonnent ce tracé hors normes.

Lors des réunions des « Marteaux Piqueurs », les idées fusent afin de surprendre les coureurs en plein effort : c'est aussi le charme de ce trail nous disent-ils la ligne d'arrivée franchie. Aussi l'atelier des Piqueurs se démène pour donner corps aux idées les plus farfelues... Cet atelier est ouvert à toutes et tous les mercredis à partir de 14h sous la mairie. Il s'agit essentiellement de la couture mais pas seulement. Pour plus de renseignements, il faut contacter Sylvette au 04-73-70-66-01.

Le trail des Piqueurs est aussi réputé pour l'accueil qui est réservé aux coureurs et pour les bénévoles « hyper sympas » qui poussent les trailers par leur bonne humeur et leur enthousiasme. Là aussi, plus on sera de bénévoles « marteaux » plus l'organisation sera réussie et plus l'image de notre village sera positive. Alors, si vous voulez apporter vous aussi votre pierre, non pas aux éboulis..., mais à cet événement, contactez nous le plus tôt possible au numéro déjà cité !

A bientôt et bonne année sportive 2018 !!



LA COMMUNE DE SAINT JEAN DES OLLIÈRES SOUHAITE ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS

Le Conseil municipal de Saint Jean des Ollières a décidé de mettre en place, avec l'aide de plusieurs associations du village,
une action d'envergure visant à promouvoir la Commune

et plus largement le territoire du Parc Livradois-Forez dans le but d'intéresser des personnes susceptibles de s'installer durablement sur la commune.

En effet, Saint Jean des Ollières offre des logements disponibles à la vente ou à la location.

La commune entend s'appuyer sur :

- son appartenance au Parc Livradois-Forez
- la 10ème édition du « Trail des Piqueurs » les 24 et 25 mars 2018 (1.200 coureurs attendus)

Un stand :

«Vivre à Saint-Jean et dans le Parc Livradois-Forez»

sera installé dans le bourg.

Les visiteurs découvriront :

- des photos de paysages et du patrimoine,
- des vidéos de nouveaux habitants interviewés,
- des plaquettes thématiques illustrant la vie quotidienne et les services,
- une carte localisant les habitations disponibles à la vente et à la location,
- de la documentation du Parc Livradois-Forez,

Une campagne de communication en amont, via Internet, les réseaux sociaux, la presse papier, la radio et la télévision régionale, sera réalisée afin d'attirer un maximum de visiteurs, potentiellement intéressés.

Cette action est cohérente avec la politique d'accueil et de promotion du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Calendrier 2018



Janvier



Mai

Dimanche 13
Marché Artisanal
et
Vide-Greniers

Juin

Samedi 30
Nuit des Piqueurs
Randonnée semi-nocturne
festive et gourmande
Repas éclaté
Nombreuses animations
Au poug et sur le chemin.

Juillet

Dimanche 29
Ouverture de l'Exposition
Art, Artisanat, Poésie, Littérature.
Présentation des **ARTS** et des **ECRIVAINS**
Démonstrations d'arts, dédicaces.

Août

Dimanche 05
« Les randonnées de Teresa »
Randonnées
Pédestres
12, 18 ou 28 kms

Juillet - Août

Du Dimanche 29 Juillet
Au Dimanche 12 Août
EXPOSITION
Art, Artisanat, Poésie,
Littérature.

Remerciements : Toute l'équipe d'ANIMA'PIQUE remercie chaleureusement ses sponsors : la **Commune de St Jean des Ollières** et le **Conseil Départemental** pour leur aide matérielle et financière, ainsi que tous **les bénévoles** qui ont permis la réussite de nos manifestations.

ETUDE ILOT

Chers habitants de Saint-Jean-des-Ollières,

TOUTE L'ÉQUIPE DES ANDAINS VOUS SOUHAITE
UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2018 !

Si ce début d'année marque la fin de l'étude Ici l'îlot, cela ne signifie pas que les réflexions sont terminées, bien au contraire ! St-Jean-des-Ollières poursuit son développement sur la base de la stratégie construite ensemble.

Cette stratégie «Itinérances» est illustrée dans un ouvrage que nous aimerions vous présenter lors d'un ultime «Rendez-vous de St-Jean», le 9 février prochain.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous remercier de l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé tout au long de notre présence à St-Jean-des-Ollières. Vous avez été nombreux à pousser la porte de l'Auvergnat, à partager vos expériences et idées pour le village, à nous recevoir chez vous ou à nous rendre service comme à de véritables voisins, habitants de St-Jean. Merci à tous !

Lors de la 4ème résidence, du 12 au 15 octobre dernier, nous avons organisé le défrichage et la création d'un jardin collectif, en contrebas de la mairie.

La semaine s'est donc déroulée «au jardin» et le beau temps était au rendez-vous.

Jeudi et vendredi, les enfants de l'école ont procédé à un atelier de boutures de plants pour le jardin, avec Nathalie Batisse, jardinière ethnobotaniste. Ils ont pu découvrir, les atouts d'un potager bien conçu dans le jardin d'un habitant de St-Jean et réaliser un herbier.

Le week-end, c'est collectivement avec les habitants, que s'est déroulé le défrichage du jardin, le nettoyage du bassin et de la petite maison ainsi que la préparation des premiers carrés de plantation.

La soirée du samedi a permis d'inaugurer ce jardin, et de voter un nom : le «Jardin de la Bèjadière», en souvenir de la personne qui utilisait les lieux jadis, pour laver le linge à l'aide d'un pot en terre appelé bèjade.

Les petits ont oeuvré à la décoration de ce lieu pour qu'il devienne un endroit agréable pour tous, propice au jardinage mais pas seulement! Cet endroit a le potentiel pour devenir un lieu convivial de détente et de jeux pour les enfants, une halte sympathique sur le chemin de balade qui contourne le village. Après défrichage nous avons été surpris de voir la vue offerte depuis l'arrière du petit abri de la Bèjadière. Ce lieu pourrait accueillir des tables de pique-nique pour les promeneurs à proximité du chemin de randonnée.

Cet atelier collectif que nous avons initié ensemble a permis d'amorcer la proposition d'aménagement «Itinérances». (voir articles précédents et vidéo sur le site internet de la mairie)

Ce projet doit être une locomotive qui entraîne les acteurs locaux à le poursuivre et à mener ensuite les autres projets.

Nous vous invitons à venir prendre connaissance de l'ensemble des projets esquissés dans le livret de synthèse ICI L'ÎLOT, qui pourra être consulté à la mairie et à la bibliothèque.

Marion, Chloé, Baptiste, Clément et Clara
Le collectif Les Andains



Découverte du futur jardin collectif avec les enfants de l'école, atelier boutures et tracé des espaces de plantation



au terme d'un week-end de défrichage collectif le Jardin de la Bèjadière est prêt à accueillir les premières plantations au printemps prochain ! Merci à tous !

ETUDE ILOT

SAINT-JEAN-DES-OLLIERES

ICI L'ILOT

INVITATION
PRÉSENTATION
DU LIVRET
ICI L'ILOT

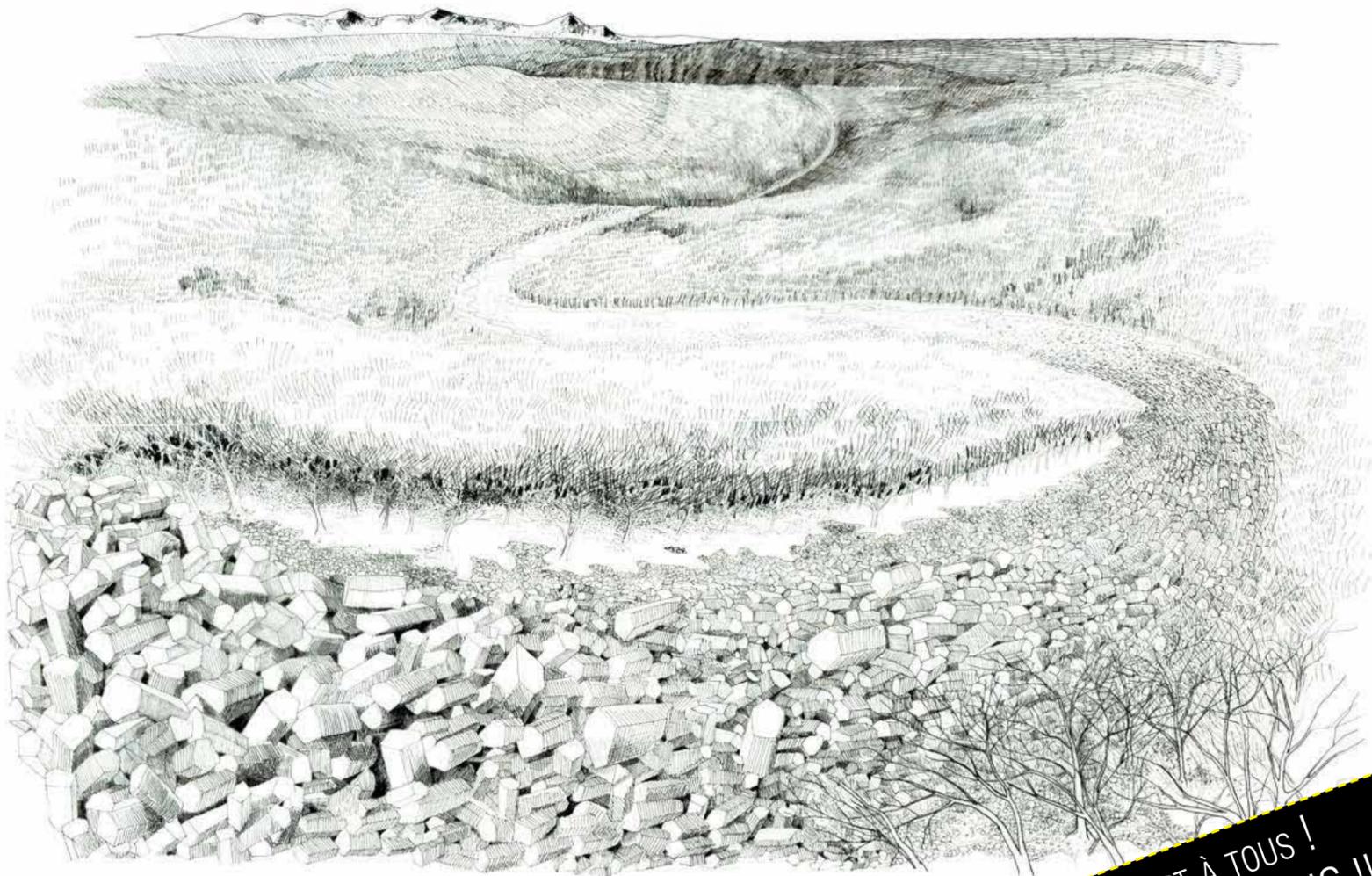
RENDEZ-VOUS DE SAINT-JEAN #3

« UN DERNIER RENDEZ-VOUS ! :
SORTIE DU LIVRET : «ICI L'ILOT»

Vendredi 9 Février 2018
présentation à 18h30, suivi d'un pot
Le lieu sera prochainement indiqué.

Les architectes du collectif Les Andains et la municipalité ont le plaisir de vous convier au dernier «Rendez-vous de Saint-Jean» de l'étude de requalification de l'ilot centre bourg.

Lors de cette soirée conviviale un livret de synthèse du travail réalisé ensemble sera présenté et commenté.
Venez découvrir la stratégie d'aménagement générale ainsi que les fiches actions de chacun des sites de projet.



Pour rappel : Cette étude de requalification du centre bourg, commandée par la commune a débuté le 25 novembre 2016. Elle est décomposée en trois phases : diagnostic et analyse du territoire (1), proposition et définition de stratégies d'aménagement (2), définition d'un plan guide et d'un programme d'actions (3).

>>> OUVERT À TOUS !
DERNIER RENDEZ-VOUS !!
>>> PARTAGEZ AUTOUR DE VOUS !

RECENSEMENT DES JEUNES

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie, vous remet une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)

INFORMATION RECENSEMENT



RECENSEMENT
de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



& votre commune

L'agent recenseur est Mme Karine AMBLARD



LE JOURNAL DES PIQUEURS

Bulletin municipal de la Commune de Saint Jean des Ollières. Directeur de la publication : C. QUEINNEC. Rédaction et saisie des textes C. QUEINNEC, J.M VARGAS, M-J COURET, M.CHABRIER, L ARCHER, J-L GINHOUX, LE COLLECTIF LES ANDAINS, I.BASSOT,

Conception réalisation : S. CHALEIL. Photos: S. CHALEIL

N° ISSN : en cours. Dépôt légal : 1 trimestre 2018 Tirage : 300 exemplaires sur encres végétales et papier PEFC. IPNS